



Inspection
académique
des Hautes-Alpes

Charte d'utilisation du matériel informatique de l'école

Entre

Tampon de l'école

L'école

.....

Et

L'élève

Je m'engage à respecter la loi

Par la messagerie ou internet

- Je ne ferai pas de publicité pour un produit, une religion, ou un parti politique
- Je n'insulterai pas ou dirai du mal de quelqu'un
- Je n'utiliserai pas d'images ou de mots violents
- Je ne distribuerai pas de la musique, des images ou des textes sans l'autorisation de leur auteur.
- Je ne ferai pas de copie de logiciels payants.

Description des services proposés par l'école

L'école met à disposition des élèves les moyens techniques suivants (*cocher les cases*)

- Accès à internet
L'interdiction de l'accès à des sites indésirables est assuré grâce à une
 - Protection par un moyen physique (qube,...)
 - Protection par un moyen logiciel (icra, code d'accès...)
 - Autre (décrire)

- Créer un site internet

Dans un but éducatif, la création sera vérifiée par un enseignant responsable de la publication.

- Messagerie électronique
 - Une adresse pour l'école
 - Une adresse par classe
 - Une adresse par élève



Le représentant de l'école

l'élève

ses parents